

Dossier de presse  
Inauguration de l'EHPAD  
« la Résidence Médicalisée de l'Auxois »



Vendredi 4 Décembre 2009 à 11h00  
Semur-en-Auxois (21)

---

La construction de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées dépendantes (EHPAD) « la Résidence Médicalisée de l'Auxois » est achevée. L'opération aura duré 24 mois.

L'inauguration se déroulera le vendredi 4 décembre 2009 à 11h00.

## Origine et raisons du projet

Les personnes âgées à l'hôpital de Semur-en-Auxois étaient accueillies jusqu'alors dans deux sites distincts géographiquement : le site des « Remparts » et le site des « Croisettes ».

Le site des Remparts se situe au sein de l'ancien hôpital de la ville de Semur-en-Auxois. En effet, en 1952, le pavillon des contagieux construit en 1905 dans le jardin derrière la bâtisse principale, est agrandi pour devenir le pavillon des « vieux ménages ». A partir de 1964, à la suite de l'aménagement de nouveaux locaux pour accueillir le bloc médico-chirurgical, diverses salles du bâtiment principal sont désormais réservées à l'accueil des personnes âgées.

En 1968, le site des « Croisettes » ouvre ses portes. La maison de retraite d'une capacité de 80 lits répartis sur 4 niveaux accueille des personnes âgées dans des chambres individuelles avec des espaces privatifs, cabinets de toilettes et petits balcons.

En 1976, le transfert des services de médecine, chirurgie et obstétrique sur le site des « Champs-Pierres » (site actuel du Centre Hospitalier) permet d'utiliser la totalité des bâtiments des Remparts pour l'accueil des personnes âgées plus ou moins dépendantes.

En 2003, conscient de l'évolution de la prise en charge des personnes âgées devenues dépendantes du fait de leurs pathologies et de la vétusté de certains locaux, le Conseil d'Administration du Centre Hospitalier décide de l'abandon du site des Remparts et de celui des Croisettes et de la construction d'un nouveau bâtiment.

Le bâtiment de « la Résidence Médicalisée de l'Auxois » a été conçu pour accueillir des personnes âgées très dépendantes et des malades souffrant de troubles de type Alzheimer. Il est implanté sur le terrain du Centre Hospitalier Robert Morlevat de Semur-en-Auxois qui est propriétaire et gestionnaire de la structure.

Le déménagement s'est déroulé sur six jours à compter du 6 juin 2009. Il a été fait appel à une société de transport pour le mobilier et les effets personnels des résidents. En revanche, le transfert des résidents a été effectué par les services de transport du Centre Hospitalier avec l'aide du personnel de l'EHPAD et la contribution de personnels d'autres services.

La résidence permet d'accompagner l'évolution des besoins des personnes âgées qui :

- entrent de plus en plus tard en établissement
- arrivent avec une perte d'autonomie croissante
- ont un besoin de soins médico-techniques de plus en plus important
- sont sujets à des problématiques spécifiques croissantes comme la maladie d'Alzheimer ou des troubles apparentés

C'est donc une architecture adaptée, un équipement médicalisé mais aussi une qualification plus importante qui caractérisent le nouvel EHPAD.

## Montant de l'opération

Frais préliminaires (reprographie, publicité, indemnité concours)	149 500
Programmist	65 780
AMO	247 950
Assurances	264 952
Honoraires maître d'œuvre	2 362 068
Contrôle technique	92 092
Travaux	16 195 905
<b>Montant total construction</b>	<b>19 378 247</b>
Equipements	623 000
<b>Total général</b>	<b>20 001 247</b>

Soit un coût de revient au lit de :

- 96 891 euros avec TVA à 19,6 %
- 85 746 euros avec TVA à 5,5 %

Ce coût de revient au lit est nettement inférieur à celui constaté habituellement. Il traduit une optimisation des surfaces et une forte maîtrise de l'opération par la maîtrise d'ouvrage du Centre Hospitalier et de la maîtrise d'œuvre.

A défaut d'une telle maîtrise l'incidence sur l'augmentation du prix de journée aurait été encore plus importante.

## Plan de financement (Bâtiment + Equipements)

Emprunts	
Caisse des dépôts	12 062 164
Caisse d'épargne	796 156
Prêt sans intérêt de la CRAM (Caisse Régionale d'Assurance Maladie) : construction et mobilier	1 276 366
Subvention de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité et d'Autonomie)	2 000 000
Subvention du Conseil Général de Côte d'Or	1 372 050
Contrat Plan Etat-Région	57 168
Subvention du Conseil Régional de Bourgogne	108 370
Subvention de la DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales) de Côte d'Or pour l'équipement médical au titre de l'assurance maladie	100 000
Remboursement T.V.A	2 229 000
<b>Total</b>	<b>20 001 274</b>

Par ailleurs, la DDASS (au titre de l'assurance maladie) a participé aux frais financiers à hauteur de 80 000 euros.

## Prix de journée à compter du 01/07/09

### Tarifs Journaliers Hébergement complet et Dépendance

	Chambre simple	Chambre double
<b>Hébergement</b>	55.65 € / jour 1725.15 € / mois	52.65 € / jour 1632.15 € / jour
<b>Dépendance</b>	5.84 € / jour 181.04 € / mois	5.84 € / jour 181.04 € / mois
<b>Soit à la charge du résident</b>	61.49 € / jour 1906.19 € / mois	58.49 € / jour 1813.19 € / mois

### Forfaits Journaliers d'Accueil de Jour (Hébergement + Dépendance)

**GIR 1 et 2 : 34 €**

**GIR 3 et 4 : 30 €**

## Caractéristiques de l'EHPAD

La Résidence Médicalisée de l'Auxois accueille 195 lits d'hébergement dont 4 sont dévolus à l'hébergement temporaire, structurés en 13 unités de vie. Elle dispose également de 5 places d'accueil de jour pour personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de syndromes apparentés.

**Age moyen** des résidents :

SEXE	NOMBRE DE RESIDENTS	AGE MOYEN DES RESIDENTS
Hommes	63	78,9
Femmes	123	83,7
Total	186	82,1

**Représentation** des résidents par sexe :

Hommes	33,9 %
Femmes	66,1 %

**Dont 100 ans et plus :**

- un homme de 100 ans
- une femme de 100 ans
- une femme de 103 ans

**Origine géographique des résidents :**

70 % des résidents des services d'hébergement du Centre Hospitalier de Semur-en-Auxois viennent du canton de Semur et des cantons limitrophes

## Le projet d'établissement

La Résidence Médicalisée de l'Auxois poursuit plusieurs objectifs :

- prévenir l'isolement relationnel (personnel, familial et social) et ses conséquences psychologiques
- entretenir et stimuler les fonctions cognitives
- préserver l'autonomie à la marche
- réduire le nombre de chutes
- gérer les situations d'urgence vitale,
- prévenir la dénutrition et les troubles de l'hydratation
- lutter contre les douleurs
- prévenir le risque infectieux
- lutter contre les problèmes d'élimination
- lutter contre les maltraitances
- adhérer aux réseaux

Les deux unités sécurisées pour personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ont quant à elles, en plus, les objectifs suivants :

- laisser la liberté dans un espace convivial et sécurisé
- optimiser la prise en charge comportementale autrement que par des médicaments.

Une convention est signée avec le réseau de santé de Haute Côte d'Or, permettant par le biais de son réseau gérontologique d'entretenir une culture gériatrique et, par le biais de son réseau de diabétologie, un soutien en diététique.

Une convention est également signée avec le CLIC (Centre Local d'Information et de Communication) de Chatillon-Montbard.

Une convention existe aussi avec l'équipe mobile de soins palliatifs du CHI (Centre Hospitalier Intercommunal) de Chatillon-Montbard.

## L'architecture de l'EHPAD

### Le programme architectural

#### Rez-de jardin :



- 2 unités d'hébergement, « la Saussiotte » (Aile A) et « l'Armançon » (aile B) de 12 lits chacune spécialisées dans la prise en charge de personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

Ces unités de vie sont sécurisées et disposent chacune d'un jardin privatif de 1000 m<sup>2</sup>.

- une plateforme logistique et des locaux techniques.

#### Rez-de chaussée :

- 2 unités de vie de 16 lits chacune, « Pont des Minimes » (aile B) et « Pont Pinard » (aile C) et une unité de 11 lits pour personnes âgées dépendantes, « Pont Joly » (aile A).

- un accueil de jour de 5 places pour personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

- une salle d'activités, une bibliothèque, un salon de coiffure, des espaces kiné/ergothérapie.



#### Premier étage et second étage :



Chaque étage comporte 4 unités d'hébergement de 16 lits chacune pour personnes âgées dépendantes.

- au premier étage : « le château de Flée » (aile A), le « château de Bourbilly » (aile B), le « château de Lantilly » (aile C) et le « château de Montille » (aile D).

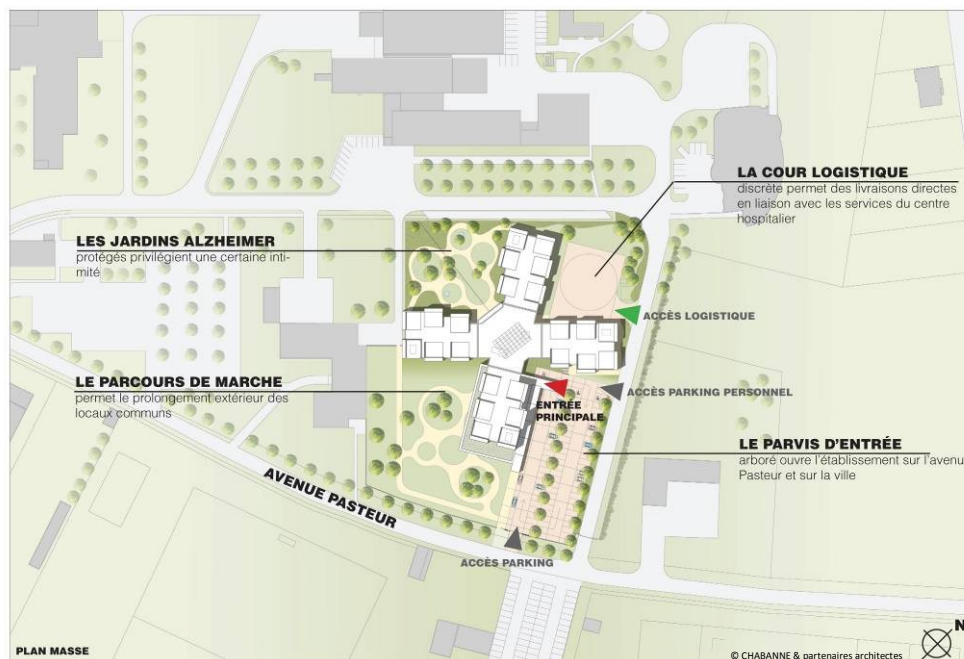
- au deuxième étage : « la Tour de l'Orléans » (aile A), « la porte de Sauvigny » (aile B), « la Tour Margot » (aile C) et « la Porte Guiller » (aile D).

Superficie du bâtiment : 8000 m<sup>2</sup>

Possibilité de 53 places de parking

Maître d'œuvre : Chabanne & partenaires architectes ingénieurs réunis - Lyon

## Le descriptif architectural



L'organisation est fonctionnelle, claire et lisible avec une composition « en étoile ». La composition en étoile répond à la répartition de quatre ailes autour de locaux communs. Les ailes d'hébergement s'organisent autour d'une circulation dont les alcôves et les salons constituent des points d'attraction.

Les circulations verticales sont repérables et centralisées : un ascenseur, un monte charge, un monte malade et un escalier en position centrale. Des escaliers de secours sont intégrés au cœur de chaque aile EHPAD.

A chaque niveau, les longueurs de circulation depuis les postes de soins ou les bureaux de surveillance ont été limitées. Le personnel voit ses déplacements réduits et ses conditions de travail améliorées. La surveillance des personnes est facilitée.

Les unités de vie préservent l'intimité et la convivialité pour le résident : 183 chambres individuelles d'environ 20 m<sup>2</sup> avec une salle de bain individuelle, des volets roulants électriques.

Il est en projet d'équiper la structure de WIFI pour la connexion internet.

L'orientation et la composition du bâtiment permettent d'offrir à chaque chambre une vue particulière, en évitant les vis-à-vis. Une fenêtre avec allège vitrée permet une plus grande entrée de lumière et des vues sur les espaces verts, depuis le lit.

Des locaux ouverts et lumineux : une ouverture et un prolongement extérieur pour tous les locaux de vie favorisent l'animation. Les locaux d'animation situés en rez-de-chaussée s'ouvrent naturellement au sud sur le parcours de marche par de larges baies vitrées et des terrasses.

Les salles à manger des unités EHPAD et Alzheimer sont orientées à l'Ouest et bénéficient du soleil de l'après-midi et de larges vues panoramiques. Elles se prolongent vers l'extérieur, en rez-de-chaussée sur un jardin et en étage sur des terrasses accessibles pour les personnes handicapées.





La structure est équipée d'un salon de vie par étage et par aile qui constitue un espace de convivialité pour les résidents (11 salons de vie).

Les repas sont acheminés par la cuisine centrale du Centre Hospitalier.

Une démarche Haute Qualité Environnementale (HQE) :

- des panneaux solaires installés sur le bâtiment contribuent à préchauffer les locaux sanitaires et à préserver l'environnement.
- intégration paysagère.

La volonté de conservation de l'esprit du site et de ses alentours, arborés et verdoyants, a constitué un élément fort lors de la conception du bâtiment.



### **Centre Hospitalier de Semur-en-Auxois :**

*Président du Conseil d'Administration : M. Philippe GUYENOT*

*Directeur du Centre Hospitalier de Semur-en-Auxois : M. Marc LE CLANCHE*

*Président de la Commission Médicale d'Établissement : Docteur Joseph HELOU*

*Contact presse : [sonia.chene@ch-semur-en-auxois.fr](mailto:sonia.chene@ch-semur-en-auxois.fr)*

### **EHPAD :**

*Directeur Adjoint, chargé de l'EHPAD : M. Philippe POULAIN*

*Médecin Coordonnateur de l'EHPAD : Docteur Anne-Catherine GENNARI*

*Praticien attaché en gériatrie : Docteur Jean-François GERARD-VARET*

*Cadre Supérieur de Santé : Mme Françoise TOBIET*

*Cadre de Santé : Mme Roselyne CANET*